



ÉLECTIONS RÉGIONALES 2010

La Région Centre bouge avec  
**François BONNEAU**



[www.francois-bonneau.fr](http://www.francois-bonneau.fr)

## Forum du projet : Le Val de Loire, quelles précautions pour son aménagement durable ?

*Avec François Bonneau, Président du Conseil régional Centre*

Près de quarante personnes ont assisté à ce forum animé par François Bonneau. Il visait à mettre en perspective l'aménagement du Val de Loire avec son classement au patrimoine mondial de l'Unesco et son caractère de dernier fleuve sauvage d'Europe. Cette question est particulièrement sensible pour Orléans, avec les projets de rénovation de la station d'épuration et la construction envisagée de grands équipements sportifs sur l'actuel hippodrome (projet Arena). Les échanges se sont organisés autour de 4 thèmes :

- **Quel positionnement du Conseil régional concernant le projet de l'Arena ?**

La région s'est déclarée favorable, après consultation du mouvement sportif régional, à un grand équipement sportif en région Centre, qui pourrait s'intégrer dans le contrat d'agglomération orléanais (pour une participation régionale située entre 8 et 11 millions €). Le lieu d'implantation de cet équipement ressort de la compétence de la Communauté d'agglomération (les contractualisations établies par la Région garantissant l'autonomie décisionnelles des collectivités en la matière) : pour autant, les élus régionaux ont émis des doutes sur le choix actuel d'implantation, notamment en prenant en compte les légitimes réactions de très nombreux orléanais.

Le débat a permis de faire apparaître la nécessaire prise en compte de critères environnementaux dans la réalisation de cet équipement.

- **Faut-il un grand équipement sportif à Orléans ?**

Des interrogations ont été émises quand à la pertinence de construire un équipement de 10 000 places dans une ville telle qu'Orléans, à la capacité à capter le public et les spectacles parisiens et à l'impact négatif que cet équipement pourrait produire sur les autres formes de pratique sportive (les crédits utilisés pour celui-ci pouvant être utilement consacrés au développement du sport pour tous). La Région, même si elle est favorable à des projets d'ampleur comme celui d'Orléans, mène parallèlement une politique d'ampleur en faveur des équipements sportifs de proximité (30 gymnases ont été construits par la région depuis 2004, de nombreux terrains de sport ...), dédiés à une utilisation mixte des scolaires et des associations.

- **Quels risques pour le projet de l'Arena ?**

Les discussions font ressortir les dangers d'une dérive financière du projet, les besoins en termes d'infrastructures qu'il implique (en particuliers en matière de transports) et l'impact éventuel d'un tel projet sur le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'humanité.

Le budget actuel de l'Arena est estimé à 50 millions €, auxquels il faut ajouter le transfert de l'hippodrome (11 millions €), le projet de passerelle pour les piétons (8 millions €) et les autres aménagements en périphérie qui seront à prévoir. Un tel budget apparaît comme irréaliste pour une ville comme Orléans, d'autant plus dans le contexte social actuel. Cela pose également la question, à terme, de la gestion de ce grand équipement que la ville d'Orléans paraît vouloir réaliser dans le cadre d'un partenariat public-privé.

François Bonneau a rappelé par écrit au maire d'Orléans que le choix de l'emplacement mérite une attention particulière car celui envisagé à l'île Arrault soulève plusieurs problèmes liés à la proximité de la Loire, à l'accès au nouvel équipement et aux nuisances sonores. Il considère que l'installation d'un tel équipement en bords de Loire mérite d'être considéré au regard du plan de gestion élaboré par l'Etat dans le cadre du classement de la Loire au patrimoine mondial de l'Unesco.